

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU THIL

A BEAUVRAIS



Le lieu où s'élève aujourd'hui un grand nombre de nos vieilles églises n'a pas été choisi au hasard. Très fréquemment cet édifice du culte chrétien a remplacé le temple païen. Souvent l'église a été bâtie sur une nécropole mérovingienne ou même gallo-romaine, dans l'Oise c'est ce que nous avons eu l'occasion de vérifier pour l'église de Saint-Leu-d'Esserent et pour celle de Foulangues. Cette situation permet parfois de préciser le "terminus à quo" au delà duquel il est impossible de faire remonter la construction de l'église primitive. A Saint-Leu-d'Esserent une monnaie trouvée dans un sarcophage situé sous le sol de la primitive église a permis de dater celle-ci de la fin du X^e siècle.

Les nombreux sarcophages mérovingiens trouvés à proximité de l'église de N.-D. du Thil laissent à penser qu'elle fut aussi bâtie sur une nécropole antique.

Les renseignements que nous donnent les archéologues du XIX^e siècle, L. Graves ou Em. Woillez sont très incomplets ou même assez inexacts. Aussi nous a-t-il paru utile de tenter une analyse plus poussée de cette église, en tenant compte des textes, du matériau employé et de l'architecture. Cette église en effet mérite plus qu'une visite rapide, car elle fait beaucoup réfléchir et pose plus d'un problème.

L'église N.-D. du Thil - Vue du mur Saint-Lucien (Photo Kowalski)

Sa situation

Elle se trouve dans l'angle formé par la rue de Calais et la rue de la Mie au Roy qui contourne le mur de clôture de l'abbaye de Saint-Lucien. Elle est entourée vers le Sud par l'ancien cimetière dans lequel s'élève une petite chapelle de style baroque qui menace ruine, mais que Madame Chiappe avait fait restaurer à ses frais quelques années avant la guerre 1939-45. Derrière cette chapelle se dresse un calvaire en pierre blanche très ancien.

On accède à l'entrée principale de l'église par une rampe qui part de la rue de la Mie au Roy et qui a été aménagée au XIX^e siècle. À cette occasion plusieurs sarcophages mérovingiens furent découverts.

Etude des textes

Les dates fournies par les textes les plus anciens sont très indicatives. Dans sa toponymie du département de l'Oise, M. Lambert note que dès le IX^e siècle l'église était désignée par les termes "in templo Dei mater ad Tiliū" - vers 1050 "Tilia" - en 1230 "Beata Maria de Tilyo". Les dates de ces textes sont à retenir.

Il convient naturellement de citer les travaux plus récents que nous devons aux archéologues du XIX^e siècle. Nous en avons d'excellents effectués par Eugène Woillez et plus tard par Louis Graves. Mais ils demeurent incomplets et ces auteurs ont souvent hésité à se prononcer devant la complexité des modes de construction et d'architecture.

Devant les murs construits avec des pastoureaux, L. Graves s'interroge, car il ne rencontre pas les couches intermittantes de tuiles rouges qui servent à consolider habituellement les murs romains, par exemple ceux de la Basse Cœuvre qui date du IX^e siècle. Mais il faut savoir que les constructions modestes, même des maisons gallo-romaines ne présentent pas toujours ces assises de briques, ce sont parfois des éléments plus allongés de pierre qui les remplacent. L. Graves ne fait pas non plus une nette distinction entre les diverses manières de bâtir que l'on remarque dans les murs de la nef. A la lecture de son texte on se rend compte qu'il serait bien tenté de donner à l'église de Notre-Dame du Thil une ancienneté plus grande que celle qu'on lui attribue habituellement.

Etude des matériaux

La diversité du matériau est ce qui apparaît tout d'abord à l'œil expérimenté.

On remarque tant dans la base de la façade que dans les bases des murs nord et sud, jusqu'à une hauteur de plus de deux mètres, l'emploi d'un petit matériau que l'on désigne habituellement sous le nom de "pastoureau". Ces petits blocs de pierre sont bien connus des chercheurs spécialisés dans les fouilles gallo-romaines, et on peut les trouver aussi bien dans les ruines de Pompéï qu'en Afrique du Nord et même dans la construction du mur d'Hadrien au nord de l'Angleterre. Ils représentent une face carrée, le tailleur de pierre qui les a travaillés avait le coup de main pour donner quelques coups de laie sur cette face, en rabattant les angles et obtenir vaguement un carré plus petit inscrit dans la surface générale. Chaque bloc présente ainsi une sorte de personnalité, ce qui rompt la monotonie que présenteraient des carrés parfaitement réguliers et polis ; en même temps ce travail produit un léger relief qui permet le jeu des ombres et de la lumière. Bref, ces petits moellons, ont tout simplement appartenu à des monuments construits selon les techniques enseignées par les Romains. Leur forme générale est celle d'une pyramide, ils servent normalement de parure à un mur épais composé d'un blocage de petites pierres irrégulières noyées dans un mortier au sable de rivière et à la chaux.

Dès lors, on pourrait se demander si les bases de l'église N.-D. du Thil ne sont pas de l'époque gallo-romaine. Il ne faut sans doute pas les faire remonter si haut. Mais à l'époque carolingienne on prit l'habitude d'exploiter les vestiges gallo-romains, d'en extraire les pierres taillées et de les réemployer. C'est ce qui peut être observé dans la construction de l'église de la Basse Cœuvre à Beauvais.

Au niveau immédiatement supérieur à ce qui demeure des assises de pastoureaux, on remarque un assemblage de pierres oblongues disposées en forme d'épi, c'est d'ailleurs pour cette raison que l'on désigne cet emploi de matériau sous le nom d'"opus spicatum". Ce genre de construction a été employé dès le X^e siècle, mais c'est surtout au XI^e siècle qu'il est pratiqué pour la construction d'un mur entier. Dans la construction, ou mieux dans la reconstruction de l'église N.-D. du Thil, c'est probablement au XII^e siècle qu'il a été employé, et il faut remarquer qu'il n'est utilisé que sur une seule bande qui, en fait, sert à lier les restes inférieurs de l'ancien mur en blocage et pastoureaux.

Au dessus de ces alignements d'"opus spicatum", l'appareil employé est de dimensions moyennes, la pierre ne semble pas avoir la même origine que les pastoureaux gallo-romains, la construction ressemble assez à la construction actuelle, mais en faisant bien attention on remarque sur les pierres des traces d'outils qui ne se trouveraient pas sur une construction moderne.

La structure des murs de l'abside est toute différente encore. Le matériau est de taille moyenne, mais plus grosse que celle des blocs de la partie haute des murs de la nef. Les blocs sont parfaitement équarris et assemblés en "isodome", par couches régulières et de manière à ce que les joints verticaux ne se rencontrent pas d'une assise sur l'autre.

Etude de l'architecture

La porte principale à l'ouest est une accolade avec fleuron et rampants. Dans le mur de la nef côté sud, on remarque une porte basse à arc en anse de panier, elle a été murée.

Une attention perspicace permet de reconnaître dans le haut des murs sud et nord de la nef l'emplacement de petites fenêtres anciennes en plein cintre et qui ont aussi été murées, et même quelques-unes ont été en partie détruites lors de la construction des grandes fenêtres de style flamboyant qui apportent aujourd'hui la lumière à l'intérieur de l'église.

L'abside est à cinq pans, chacun d'eux est éclairé par une fenêtre en forme de lancette d'un style très pur. La partie correspondante à ce que l'on pourrait appeler le transept est éclairée par des fenêtres à lancette doubles.

Le clocher est une tour carrée qui a remplacé sans doute au XVIII^e siècle une autre tour supportée par les lourds piliers carrés que l'on remarque à l'intérieur de l'église. Ce clocher carré est ajouré d'ouvertures à plein cintre doubles sur chaque face. Il s'achève par une flèche en charpente ardoisée à huit faces. Une croix en fer forgé avec coq-grouette termine cette flèche.

Dans la face centrale de l'abside, du côté de la rue de Calais on remarquait il n'y a pas encore longtemps, encastrée dans la construction, à hauteur d'homme et sous une poutre transversale une croix byzantine. Elle a été enlevée et déplacée. Ce n'était pas, pensons-nous, une croix de consécration car les signes de la consécration d'une église se font à l'intérieur par des onctions tracées par l'évêque consécrateur et habituellement on garde le souvenir de ces onctions par une trace peinte. Il s'agirait plutôt d'une croix récupérée d'une construction antérieure posée au sommet du pignon d'entrée, peut-être de la primitive église. Elle aurait été placée au chevet par respect et en souvenir, mais les textes n'en parlent pas.

Ce qui frappe tout d'abord lorsqu'on pénètre dans l'église ce sont les quatre gros piliers carrés qui se dressent à l'entrée du chœur. De grands arcs en plein cintre découpent le carré du transept, ceci est une manière d'expression, car il n'y a pas de véritable transept avec croisillons transversaux, rien ne dépasse l'alignement extérieur des murs de la nef. Toutes les voûtes de cette partie ont visiblement été refaites lorsque le clocher fut remanié au XVII^e siècle. Il est intéressant à ce sujet de comparer cette partie de l'église de N.-D. du Thil avec le carré du transept et le chœur de l'église d'Haudivillers qui ont été entièrement refaits en 1750, comme le clocher qui d'ailleurs ressemble passablement à celui de N.-D. du Thil. L'ensemble exprime une rare gravité.

Le chœur est du XIII^e siècle, il n'est pas moins étonnant par son austérité. La seule décoration qu'on y remarque est celle des chapiteaux sur lesquels retombent les nervures à boudins pincés. Ces chapiteaux ont un aspect assez inaccoutumé. Le tailloir est très développé, c'est une sorte de pyramide tronquée et renversée qui repose sur son côté étroit sur le corps du chapiteau. Celui-ci est décoré de feuilles à crochets caractéristiques du XIII^e siècle. Ici également il faut aller à l'église d'Haudivillers pour retrouver des chapiteaux avec un tailloir aussi important,

les nervures sont aussi à double boudin pincé. L'ajustement des colonnes sous les chapiteaux n'est pas toujours parfait.

Tentative de datation

Nous n'irons pas jusqu'à penser que la base de l'église de N.-D. du Thil est celle d'un édifice romain transformé en église. E. Mâle a pensé quelque chose de ce genre pour l'église de Néris en Allier. Il convient sans doute de penser sérieusement que ces parties basses des murs de notre église ont été construites en récupérant du matériau de constructions gallo-romaines toutes proches : n'a-t-on pas observé de ces vestiges gallo-romains lors des fouilles des ruines de l'abbaye de Saint-Lucien à l'emplacement actuel du bâtiment H.L.M. ? Ce fut d'ailleurs la mode à l'époque carolingienne comme le signalent certains auteurs, d'exploiter ces vestiges anciens pour des constructions chrétiennes. Il y avait au moins deux raisons à cette manière de faire : L'empereur Charlemagne ayant l'intention de restaurer l'empire romain d'Occident, on construirait à la manière romaine, mais surtout, il fallait témoigner que la Croix avait vaincu le paganisme ; nombreux sont les documents écrits ou matérialisés par des sculptures ou des constructions, ainsi l'église de Vaison la Romaine est bâtie sur des colonnes, des blocs sculptés jetés en vrac et consolidés par du ciment, certains ivoires sculptés sont aussi très éloquents pour exprimer cette pensée de la domination du christianisme sur le paganisme.

Ainsi, c'est à l'époque carolingienne qu'il conviendrait de situer la première construction de l'église N.-D. du Thil. N'avons-nous pas relevé plus haut que dès le *IX^e siècle* ce monument était désigné par les termes "in templo Dei Mater ad Tiliū". Par conséquent, les bases des murs en "pastoureaux" pourraient être de cette époque ? Sans doute avait-elle alors le plan basilical le plus simple, nef rectangulaire et chœur en abside arrondie ? Fut-elle détruite par les invasions normandes ? Tomba-t-elle un temps en ruines ? Est-ce sur ces ruines que fut reconstruite une église plus haute et au bout de combien de temps ? Cette reconstruction aurait-elle été faite assez tôt avant les ruines complètes, donc au *X^e siècle* ? Ce n'est pas impossible. Nous avons trouvé sous l'église actuelle de Saint-Leu-d'Esserent les restes d'une église qui fut construite à la fin du *X^e siècle*.

Sans doute la manière d'employer l' "opus spicatum" est souvent rejetée, par prudence peut-être au cours du *XI^e siècle*, mais il n'y aurait rien d'étonnant que pour faire repartir la construction du *X^e siècle* on aurait employé ce mode de bâtir pour servir à la fois de liant sur les vestiges et de base pour lancer la construction du *X^e siècle*.

Pour ce qui est du chœur, sans conteste, sa construction date du *XII^e siècle* et probablement le début du siècle, tout le démontre, la forme lancéolée des ouvertures, la corniche agrémentée de modillons géométriques réguliers, tout comme les nervures à double boudin et les chapiteaux à crossettes, d'allure fort primitive.

Enfin les travaux ultérieurs ont modifié l'aspect général de l'église : le clocher et les parties basses, voûte du carré, est-ce la mode néo-gothique qui ouvrit les fenêtres imitant le *XVI^e siècle* et l'arcature du portail ? Il est certain que des travaux furent aussi exécutés au *XVII^e siècle* comme cela se remarque à une petite porte bouchée du sud de la nef.

Ainsi l'église de N.-D. du Thil, malgré la modestie de l'édifice présente-t-elle un très grand intérêt archéologique et, comme il appartient à la ville de Beauvais, il convient de la signaler aux touristes qui visitent notre ville. Les travaux qui doivent aménager l'emplacement de l'ancien cimetière vont sans doute donner à cet ensemble de l'église et de la chapelle une valeur artistique nouvelle et un charme très attachant.

Pierre DURVIN



Eglise Notre-Dame du Thil - Croix potencée
Abside de l'église - mur extérieur

PROTECTION DU VEXIN FRANÇAIS

M. BRUNEAU, Préfet de l'Oise, M. BOURGIN, Préfet du Val-d'Oise, ont participé, avec les principales personnalités intéressées, à une réunion de travail qui s'est tenue le Samedi 23 Septembre, à Chaumont-en-Vexin. Différentes directives de travail ont été adoptées pour une meilleure connaissance de l'environnement et un développement touristique du Vexin français.

Rappelons qu'un circuit fléché doit être prochainement implanté, tandis que sera réalisée une étude globale du Vexin français.